

« Donne-moi les filles ou tu es mort » : Merkel doit passer en justice pour crimes de guerre

écrit par Jack | 17 juillet 2016



Merkel doit passer en justice pour crimes de guerre

« Donne-moi les filles, donne-moi les filles – ou tu es mort ».

15 juillet 2016 par [Daniel Greenfield](#)

<http://www.frontpagemag.com/fpm/263472/merkel-must-face-trial-war-crimes-daniel-greenfield>

La Commission et des experts des Nations Unies ont identifié 1 600 cas réels de viols étalés sur plusieurs années dans l'ancienne Yougoslavie pendant la guerre de Bosnie. En Allemagne, 2 000 migrants musulmans ont sexuellement agressé 1 200 femmes en une seule nuit dans diverses villes allemandes.

Les incidents de Bosnie ont été considérés comme les pires crimes de guerre de la décennie. Ses auteurs furent bombardés et les survivants poursuivis en justice pour crimes de guerre. Les auteurs des viols en Allemagne n'ont reçu qu'une petite

tape sur la main.

À Cologne, Hassan et Hussein n'ont été mis qu'en disponibilité par la justice. Hassan, qui avait demandé que quelqu'un lui fournisse deux femmes en beuglant : « *Donne-moi les filles, donne-moi les filles – ou tu es mort* » a été jugé comme jeune délinquant et condamné à un service communautaire et un cours d'intégration.

Le cours d'intégration apprendra sans aucun doute à Hassan que les femmes ont le droit de ne pas se faire agresser même si elles sont dans la rue non accompagnées par un garde du corps. Mais les classes « *Ne violez pas* » pour les migrants musulmans ne font état que d'un piètre résultat.

Un migrant afghan musulman de 16 ans a violé une collègue en France après avoir suivi un cours dans les Flandres sur la façon de traiter les femmes. Hassan, bien que jugé comme jeune délinquant, n'était pas adolescent à l'époque de son acte. Il avait 20 ans. Mais les tribunaux allemands ont quand même décidé de le juger comme un adolescent malfaisant. Si le genre d'excuse « les garçons sont les garçons » a la faveur de l'Europe, il n'en reste pas moins vrai pour les violeurs musulmans qu'ils seront toujours des garçons, même lorsqu'ils sont des hommes d'âge adulte.

Dans la version norvégienne de la classe « *Ne violez pas* », les migrants musulmans ont suivi les cours de leur enseignant leur demandant de ne pas violer et de devenir des modèles ayant un rôle positif. Il y avait donc un sale type du nom de Arne, citoyen norvégien, qui traitait tout le monde très mal, et il y avait Hassan, un charmant immigrant musulman qui savait comment se conduire. Soyez comme Hassan, pas comme Arne.

Mais la réelle version de Hassan était un prédateur sexuel qui est sorti de la classe en rigolant alors que ses victimes, venues témoigner au tribunal, avaient fondu en larmes.

Maintenant Hassan va se rendre à un autre cours « *Ne violez*

pas » qui, peut-être, lui enseignera une attitude positive. Et puis Hassan sera en liberté durant la prochaine nuit de la Saint Sylvestre, sachant qu'il aura fort peu à craindre s'il recommence, époque à laquelle il sera devenu un « jeune délinquant » un peu plus âgé.

La plupart des violeurs musulmans sont venus de pays nord africains. La moitié d'entre eux vit en Allemagne depuis moins d'un an. S'il existait un tribunal des Nations Unies siégeant pour les crimes de guerre commis par les migrants musulmans contre les européennes, Frau Merkel devrait se trouver au banc des accusés.

C'est sa décision d'ouvrir les frontières qui a conduit aux horreurs ayant affecté quelque 1 200 femmes en une nuit. 1 200 femmes en une seule épisode ! En fait, nous n'en connaissons pas le nombre total exact et nous ne le connaissons sans doute jamais. Au train où vont les choses, il serait fort possible que le total de ce Merkelicide dépasse même la plus large estimation faite durant la guerre de Bosnie. Mais de discuter de telles choses est considéré indélicat parce que cette fois, les musulmans ne sont pas les victimes, ils sont les auteurs des violences.

Ce ne sont pas seulement Angela Merkel et les pouvoirs allemands qui trouvent le sujet inconfortable. Selin Goren, membre de la gauche allemande favorable aux réfugiés, a admis avoir menti lorsqu'elle a dit que les hommes qui l'avaient sexuellement agressée étaient des Allemands au lieu d'Arabes parce que l'acte de viol avait une « dimension politique ». Au lieu de penser aux hommes qui l'avaient agressée, elle pensait à un rassemblement au cours duquel elle avait lancé un appel pour combattre le « racisme et le sexisme ». Et, comme de bien entendu, le premier élément s'est placé derrière le second.

Quand le policier lui a demandé si des réfugiés étaient responsables de l'agression, elle a répondu qu'ils parlaient allemand tout en faisant connaître au policier son

ressentiment pour être raciste et de penser, à juste titre, que des migrants musulmans étaient coupables.

Un ami lui a dit qu'elle avait agi comme une femme battue protégeant un mari abusif.

C'est une description exacte non seulement pour elle, mais pour toute la gauche qui a renoncé à ses valeurs pour protéger des violeurs musulmans d'une culture théocratique pas fondamentalement si différente de ISIS, qui croit que les femmes sont des proies à prendre alors qu'ils envahissent gaiement l'Europe.

Les efforts du Parlement allemand pour affermir les lois touchant les agressions sexuelles, normalement une cause soutenue par la gauche, ont rendu la gauche très mal à l'aise parce que ces efforts mettent en danger leurs chers et préférés réfugiés qui, par nécessité, sont dépassés par leur comportement prédateur.

Halina Wawzyniak, avocate allemande du parti de gauche, a insisté : alors qu'elle soutenait habituellement des lois plus sévères sur les agressions sexuelles, elle s'inquiétait que ces lois particulières conduiraient à un effet « disproportionné » sur les migrants musulmans pouvant entraîner leur déportation alors qu'ils n'auraient commis que des délits sexuels mineurs.

Alors, le choix ayant été donné entre protéger les femmes ou les agresseurs sexuels, la gauche a choisi les violeurs. Voilà la simple lamentable réalité concernant la politique des réfugiés. De Cologne, Allemagne, où le pouvoir a fait beaucoup plus pour agir contre les personnes faisant des remarques critiques sur les migrants musulmans que contre les violeurs musulmans, à Twin Falls, dans l'Idaho, États-Unis, où l'avocate américaine Wendy J. Olson a averti que quiconque propageant des déclarations « incendiaires » sur des auteurs d'agressions musulmans pourrait enfreindre la « loi fédérale

», la priorité étant de protéger les violeurs musulmans à n'importe quel prix. *(L'affaire de Twin Falls est une attaque récente d'une fillette de 5 ans par un réfugié iraquien de 7 ans et ses deux copains soudanais de 10 et 14 ans qui a fait dire à la maman de la petite fille qu'elle avait l'impression qu'on les traitait, elle et sa fille, comme des criminelles :* <http://www.wnd.com/2016/07/mom-of-idaho-rape-victim-were-being-treated-as-criminals/#>

Deux des attaquants de Cologne ont reçu des condamnations avec sursis. Le tribunal de Hambourg a rendu leur liberté aux suspects qui avaient été détenus en attendant le procès. Non seulement la vaste majorité des 2 000 agresseurs n'a jamais comparu devant un juge, mais les quelques-uns ayant été jugés n'ont reçu que des condamnations minables.

Ce n'est pas que les pouvoirs allemands soient incompétents. Le fait est que, selon un titre d'article de janvier, « L'Allemagne agit avec vivacité sur tout discours de haine envers les migrants » *(Article du Washington Post du 6 janvier 2016 "Germany springs to action over hate speech against migrants",* https://www.washingtonpost.com/world/europe/germany-springs-to-action-over-hate-speech-against-migrants/2016/01/06/6031218e-b315-11e5-8abc-d09392edc612_story.html).

La Chancelière a conclu un accord avec Facebook et Twitter, si bien que la prochaine fois que des musulmans commettront des milliers d'agressions sexuelles, ce sera beaucoup plus difficile pour la populace d'en avoir des nouvelles par suite du rideau numérique de la censure et de la propagande du dot.com.

Avec ses antécédents d'Allemagne communiste de l'est, Madame Merkel comprend le mécanisme de la censure, ce qui fait d'elle un accessoire des crimes de guerre que les migrants musulmans ont commis au cours de leur invasion de l'Europe tant avant qu'après les faits.

Une Allemande de 29 ans a été condamnée à cinq mois de probation pour avoir fait connaître son outrage concernant les viols de femmes par les musulmans. Dans l'Allemagne d'aujourd'hui, les condamnations pour les agressions sexuelles des musulmans et pour les dénoncer sont étrangement similaires.

(On dirait que le système judiciaire allemand n'a rien à envier à son confrère français, alors si Angela devrait être jugée pour crimes de guerre, on a en France un « agréable » trio qui devrait subir le même sort...)